

Présents : ARANEO Christine, DEPLACE Chantal, JENESTE Alain, BAJARD Marie-Noëlle, DUMAS Mickaël, DUFOUR Gilles, AUNOS Daniel, FRISOT Carole, MATICHARD Franck, BOURLIERE Claudine, AUGIER Romain, BACHELET Carole, CORRE Laurent, MARQUET François, GALEWICZ Anne-Marie

Excusés :

Secrétaire de séance : BACHELET Carole

Date de la convocation : 25 avril 2022

INTERCOMMUNALITÉ

1- **Solidarité Ukraine**

Mme le Maire informe les élus des actions menées au niveau du département de la Loire.

2- **Centre De Gestion**

M. RONDOT Pascal, nouveau directeur a présenté les orientations du CDG de la Loire. Le CDG intervient en matière d'emplois, concours, carrières, dialogue social, santé au travail et finances. Les communes cotisent à hauteur de 0.70% de la masse salariale.

Le CDG souhaite mettre en place notamment une assistance au recrutement, à l'organisation de bilan professionnels.

Projets sur le Roannais : décentralisation avec antenne santé à Roanne, service de prévention, développer l'externalisation des feuilles de paie.

3- **Commission ressources : compte rendu**

M. Marquet a rendu compte de la réunion de la commission ressources du 24 avril sur le vote du compte administratif 2021 et les décisions modificatives prises lors de cet exercice.

Les points principaux à retenir sont :

- de bons résultats en fonctionnement qui résultent du respect du cadrage très serré
- Une consommation inférieure de crédits du fait des effets covid
- de bonnes nouvelles sur les recettes, en particulier sur le Versement Mobilité

Les dépenses d'investissement restent élevées malgré le contexte : presque 17 millions d'euros en dépenses consolidées.

4- **Séminaire ordures ménagères**

Il est organisé par Roannais Agglomération à destination des élus, le 24 mai à la salle des fêtes de St Martin d'Estreaux, de 14h à 17h, pour la présentation de la nouvelle organisation de collecte.

ECOLE SPORT LOISIRS

5- **Fête d'école**

La fête d'école n'étant pas organisée cette année par les enseignants, les membres du sou des écoles envisagent d'organiser une kermesse et un barbecue le jour des feux d'artifice, 9 juillet.

6- **Garderies**

Les membres du sou des écoles ont évoqué les difficultés rencontrées par les familles sur les créneaux d'ouverture de la garderie. Actuellement les horaires de garderie sont : de 7h35 à 8h20 et de 16h30 à 17h30.

Un sondage est actuellement diffusé par le sou des écoles pour connaître les évolutions souhaitées par les familles. Une modification de ces horaires sera étudiée en fonction des retours du sondage.

7- **Acquisition matériel cantine**

Mme Déplace annonce l'achat d'une mandoline pour le restaurant scolaire et de couteaux pour les enfants.

Coût de l'achat : 152.05 € HT

8- **Tablettes de l'école**

Mme Déplace énonce que les 6 tablettes acquises en 2016 sont usées et ne fonctionnent plus. Un devis a été réalisé pour 2 104 € HT. D'autres propositions commerciales seront demandées.

BATIMENTS

9- **Salle des fêtes : devis étude de sol ; avant-projet sommaire**

Plusieurs devis ont été réalisés pour l'étude de sol :

- SIC INFRA (St Héan, 1 923 € HT avec mini pelle et chauffeur fournis par la commune)
- GEODECRION (Creuzier le Vieux, 2 198 € HT)

Pour les 2 entreprises il faut ajouter le coût d'un rapport sur les eaux pluviales pour environ 500€

Le conseil accepte à l'unanimité l'entreprise GEODECRION pour 2 198 € HT

L'avant-projet sommaire définitif n'a pas encore été transmis par l'architecte.

10- **Eglise : avancée du chantier**

Mme le Maire informe les élus que le vitrailliste a commencé la dépose.

Le Département de la Loire peut être sollicité sur l'enveloppe de solidarité 2023 pour la réalisation des travaux supplémentaire sur le clocher de l'église.

Le coût des travaux supplémentaires est de 10 783€ HT.

Le conseil accepte à l'unanimité la demande de subvention au titre de l'enveloppe de solidarité.

11- **Vente de la cure : diagnostics obligatoires**

AC environnement intervient pour la réalisation des diagnostics obligatoires pour la vente, le 2 mai. Coût de l'intervention : 479.50 € HT

12- **SIEL : information sur les objets connectés**

Mme le Maire présente les objets connectés qui peuvent fonctionner via l'antenne posée sur le bâtiment communal : capteur de niveau de remplissage de cuves, capteur de mesure de qualité de l'air, capteur de mesure du son...

13- **Travaux divers : volets roulants logement, devis blocs de secours gîte**

M. Dumas informe les élus que

- le remplacement des volets roulants qui doivent être remplacés suite au sinistre grêle est en cours.
- le volet roulant du logement maison Rochette est à remplacer pour 367 € HT.
- Blocs de secours du gîte : 2 propositions commerciales ont été réceptionnées :
 - Entreprise Bailly : 1 594 € HT
 - Entreprise Dupuy : 3 195 € HT

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de l'entreprise Bailly.

VOIRIE

14- **Signalétique du bourg**

Le technicien poseur est intervenu pour faire les repérages de pose. La livraison est prévue lundi 2 mai après-midi.

15- **Adressage des hameaux : pose et distribution des numéros**

Les employés poseront les poteaux prochainement puis la semaine suivante les panneaux.

La distribution des panneaux se fera lors de permanences en mairie : jeudi et samedi matin, les dates restant à définir.

16- Réparation du broyeur de haie

Actuellement le broyeur est démonté au garage MecaDom puisque défectueux : 2 devis de réparation ont été réalisés :

- Sans changement bloc moteur : 1 419.78 € HT
- Avec changement bloc moteur : 2 080 € HT

Le conseil accepte à l'unanimité la réparation à 1 419.78 € HT qui prévoit la soudure des pièces et non le remplacement.

17- Plan stationnement en épi

Mme le Maire présente le plan de stationnement en épi transmis par le département. Il convient donc de prévoir la mise en peinture des bandes de stationnement. Il est proposé d'effectuer un repérage sur les zones à repeindre sur l'ensemble du bourg.

COMMUNICATION

18- Page facebook

Mme Bajard annonce qu'une page facebook « mairie de st martin » a été créée.

19- Réservation en ligne des salles communales

Le planning de réservation des salles est accessible depuis le site.

QUESTIONS DIVERSES

20- Droit de préemption

- Parcelle AB419

La commune n'exerce pas son droit de préemption.

- Parcelles A1285 A1288

La commune n'exerce pas son droit de préemption.

21- Installation d'un système connecté pour les moyens de secours

Ce système doit être installé sur une zone qui permet la pose d'un hélicoptère, c'est-à-dire au stade. Cette installation permet de contrôler à distance la météo sur le site d'atterrissage et d'éclairer à distance la zone d'atterrissage. Toutes ces informations sont actuellement vérifiées avant le décollage d'un hélicoptère ce qui engendre une perte de temps d'environ 20 minutes, et un agent communal ou élu doit intervenir pour éclairer la zone. Cette installation permet donc une intervention rapide et efficace des moyens de secours. Il convient de préciser que très peu de communes sur le Nord de la Loire sont équipées de ce dispositif, seulement Cordelle pour l'instant.

Mme le Maire donne le coût de cette installation :

- 2 950 € HT d'installation
- 300 € HT de droit annuel d'utilisation (durée d'engagement 5 ans minimum)

Mme le Maire demande aux élus de réfléchir à la mise en place de ce système sur la commune.

22- Bureau de vote élections législatives

Réalisation du planning de tenue des bureaux de vote des 12 et 19 juin 2022.

23- Acquisition ordinateur mairie

L'ordinateur portable de la mairie est vieillissant et de moins en moins performant, il convient donc de le remplacer. Trois devis ont été demandés sur les caractéristiques suivantes : modèle 17 pouces avec windows 10 pro,

RBI : 1^{ère} proposition à 2 048 € HT puis après négociation 1 667 € HT (dont 300 € de maintenance pour 3 ans, avec processeur i5)

Speed informatique : modèle ACER 1 126 € HT (processeur i3)

Média help : modèle ASUS 1 219 € HT (processeur i5)

Le conseil accepte à l'unanimité RBI à 1 667 € HT, RBI disposant déjà de la maintenance de l'ensemble du matériel informatique acquis récemment.

Séance levée à 22h30